Livre 2, Article 7.3.1.7.1

Une question a été posée par un membre du Conseil concernant l''utilisation d'un gabarit en forme de « U » ou de trou pour contrôler les diamètres des tubes et des pointes de flèches.

Le Comité Constitution et Règlements a jugé que cette question relevait des compétences du Comité technique.
Le Comité Constitution et Règlements a déterminé que l'interprétation ci-dessous donnée par le Comité Technique n'est pas contraire aux règlements existants ou à des décisions du Congrès.

Réponses du Comité technique:

La question soumise concerne la fabrication de gabarits de contrôle des diamètres des tubes et des pointes de flèche. Parce qu'il y a besoin d'un certain jeu pour un gabarit, qu'il soit en forme de U ou de trou, le comité technique a déterminé que le gabarit suivant est permis.

La tolérance maximale pour le diamètre d'un tube de flèche est de 9,3 mm et de 9,4 mm pour la pointe. Cependant, pour un gabarit de mesure il est indispensable d'avoir un peu de jeu pour permettre à la flèche d'y passer. Par exemple un tube de 9,3 mm ne peut pas passer dans un gabarit de 9,3 mm. Le comité technique a fixé une tolérance de jeu standard moyen de 0,05 mm, qui s'ajoute au gabarit en forme de U ou de trou dont le but est de mesurer les diamètres du fût et de la pointe de flèche, comme un jeu de passage. Pour ceux qui travaillent en pouces, ce serait 0,00197". La tolérance devrait être assez grande pour compenser la contraction et la dilatation des divers métaux (du gabarit et des flèches en aluminium) lors de températures changeantes.

De plus, une tolérance de fabrication est nécessaire vu que la confection d'un gabarit à exactement 9,35 ou 9,45 mm est difficile, et souvent chère, avec une tolérance nulle. De ce fait, une tolérance de fabrication de 0,04 mm est permise pour une mise en œuvre facile. Cette tolérance additionnelle doit être dans une fourchette de - 0,01 à + 0, 03 mm ; ce qui donne une fourchette (totale) de 9,34 mm à 9,38 mm pour le gabarit des tubes en forme de U, et de 9,44 à 9,48 mm pour celui des pointes en forme de trou.

Note: si une juge utilise un palmer à la place du gabarit avec le « U » et le trou, les deux tolérances ci-dessus ne s'appliquent pas.

Comité technique, le 17 janvier 2009
Approuvé par le Comité C&R de la FITA, le 17 janvier 2009

Livre 3, Article 8.3.1.7.1

Une question a été posée par un membre du Conseil concernant l''utilisation d'un gabarit en forme de « U » ou de trou pour contrôler les diamètres des tubes et des pointes de flèches.

Le Comité Constitution et Règlements a jugé que cette question relevait des compétences du Comité technique.
Le Comité Constitution et Règlements a déterminé que l'interprétation ci-dessous donnée par le Comité Technique n'est pas contraire aux règlements existants ou à des décisions du Congrès.

Réponses du Comité technique:

La question soumise concerne la fabrication de gabarits de contrôle des diamètres des tubes et des pointes de flèche. Parce qu'il y a besoin d'un certain jeu pour un gabarit, qu'il soit en forme de U ou de trou, le comité technique a déterminé que le gabarit suivant est permis.

La tolérance maximale pour le diamètre d'un tube de flèche est de 9,3 mm et de 9,4 mm pour la pointe. Cependant, pour un gabarit de mesure il est indispensable d'avoir un peu de jeu pour permettre à la flèche d'y passer. Par exemple un tube de 9,3 mm ne peut pas passer dans un gabarit de 9,3 mm. Le comité technique a fixé une tolérance de jeu standard moyen de 0,05 mm, qui s'ajoute au gabarit en forme de U ou de trou dont le but est de mesurer les diamètres du fût et de la pointe de flèche, comme un jeu de passage. Pour ceux qui travaillent en pouces, ce serait 0,00197". La tolérance devrait être assez grande pour compenser la contraction et la dilatation des divers métaux (du gabarit et des flèches en aluminium) lors de températures changeantes.

De plus, une tolérance de fabrication est nécessaire vu que la confection d'un gabarit à exactement 9,35 ou 9,45 mm est difficile, et souvent chère, avec une tolérance nulle. De ce fait, une tolérance de fabrication de 0,04 mm est permise pour une mise en œuvre facile. Cette tolérance additionnelle doit être dans une fourchette de - 0,01 à + 0, 03 mm ; ce qui donne une fourchette (totale) de 9,34 mm à 9,38 mm pour le gabarit des tubes en forme de U, et de 9,44 à 9,48 mm pour celui des pointes en forme de trou.

Note: si une juge utilise un palmer à la place du gabarit avec le « U » et le trou, les deux tolérances ci-dessus ne s'appliquent pas.

Comité technique, le 17 janvier 2009
Approuvé par le Comité C&R de la FITA, le 17 janvier 2009

Livre 4, Article 9.3.7.1.1

Une question a été posée par un membre du Conseil concernant l''utilisation d'un gabarit en forme de « U » ou de trou pour contrôler les diamètres des tubes et des pointes de flèches.

Le Comité Constitution et Règlements a jugé que cette question relevait des compétences du Comité technique.
Le Comité Constitution et Règlements a déterminé que l'interprétation ci-dessous donnée par le Comité Technique n'est pas contraire aux règlements existants ou à des décisions du Congrès.

Réponses du Comité technique:

La question soumise concerne la fabrication de gabarits de contrôle des diamètres des tubes et des pointes de flèche. Parce qu'il y a besoin d'un certain jeu pour un gabarit, qu'il soit en forme de U ou de trou, le comité technique a déterminé que le gabarit suivant est permis.

La tolérance maximale pour le diamètre d'un tube de flèche est de 9,3 mm et de 9,4 mm pour la pointe. Cependant, pour un gabarit de mesure il est indispensable d'avoir un peu de jeu pour permettre à la flèche d'y passer. Par exemple un tube de 9,3 mm ne peut pas passer dans un gabarit de 9,3 mm. Le comité technique a fixé une tolérance de jeu standard moyen de 0,05 mm, qui s'ajoute au gabarit en forme de U ou de trou dont le but est de mesurer les diamètres du fût et de la pointe de flèche, comme un jeu de passage. Pour ceux qui travaillent en pouces, ce serait 0,00197". La tolérance devrait être assez grande pour compenser la contraction et la dilatation des divers métaux (du gabarit et des flèches en aluminium) lors de températures changeantes.

De plus, une tolérance de fabrication est nécessaire vu que la confection d'un gabarit à exactement 9,35 ou 9,45 mm est difficile, et souvent chère, avec une tolérance nulle. De ce fait, une tolérance de fabrication de 0,04 mm est permise pour une mise en œuvre facile. Cette tolérance additionnelle doit être dans une fourchette de - 0,01 à + 0, 03 mm ; ce qui donne une fourchette (totale) de 9,34 mm à 9,38 mm pour le gabarit des tubes en forme de U, et de 9,44 à 9,48 mm pour celui des pointes en forme de trou.

Note: si une juge utilise un palmer à la place du gabarit avec le « U » et le trou, les deux tolérances ci-dessus ne s'appliquent pas.

Comité technique, le 17 janvier 2009
Approuvé par le Comité C&R de la FITA, le 17 janvier 2009

Livre 5, Article 11.10.3.1.7.1
Livre 5, Article 11.10.3.2.6.1
Livre 5, Article 11.10.3.3.7.1
Livre 5, Article 11.10.3.4.7.1

Une question a été posée par un membre du Conseil concernant l''utilisation d'un gabarit en forme de « U » ou de trou pour contrôler les diamètres des tubes et des pointes de flèches.

Le Comité Constitution et Règlements a jugé que cette question relevait des compétences du Comité technique.
Le Comité Constitution et Règlements a déterminé que l'interprétation ci-dessous donnée par le Comité Technique n'est pas contraire aux règlements existants ou à des décisions du Congrès.

Réponses du Comité technique:

La question soumise concerne la fabrication de gabarits de contrôle des diamètres des tubes et des pointes de flèche. Parce qu'il y a besoin d'un certain jeu pour un gabarit, qu'il soit en forme de U ou de trou, le comité technique a déterminé que le gabarit suivant est permis.

La tolérance maximale pour le diamètre d'un tube de flèche est de 9,3 mm et de 9,4 mm pour la pointe. Cependant, pour un gabarit de mesure il est indispensable d'avoir un peu de jeu pour permettre à la flèche d'y passer. Par exemple un tube de 9,3 mm ne peut pas passer dans un gabarit de 9,3 mm. Le comité technique a fixé une tolérance de jeu standard moyen de 0,05 mm, qui s'ajoute au gabarit en forme de U ou de trou dont le but est de mesurer les diamètres du fût et de la pointe de flèche, comme un jeu de passage. Pour ceux qui travaillent en pouces, ce serait 0,00197". La tolérance devrait être assez grande pour compenser la contraction et la dilatation des divers métaux (du gabarit et des flèches en aluminium) lors de températures changeantes.

De plus, une tolérance de fabrication est nécessaire vu que la confection d'un gabarit à exactement 9,35 ou 9,45 mm est difficile, et souvent chère, avec une tolérance nulle. De ce fait, une tolérance de fabrication de 0,04 mm est permise pour une mise en œuvre facile. Cette tolérance additionnelle doit être dans une fourchette de - 0,01 à + 0, 03 mm ; ce qui donne une fourchette (totale) de 9,34 mm à 9,38 mm pour le gabarit des tubes en forme de U, et de 9,44 à 9,48 mm pour celui des pointes en forme de trou.

Note: si une juge utilise un palmer à la place du gabarit avec le « U » et le trou, les deux tolérances ci-dessus ne s'appliquent pas.

Comité technique, le 17 janvier 2009
Approuvé par le Comité C&R de la FITA, le 17 janvier 2009